

Vous avez le pouvoir de faire un investissement intelligent dans l'ancien

Ces dernières années, l'investissement locatif a souffert de nombreuses mesures et contraintes qui l'ont rendu nettement moins attractif : plafonnement des loyers, hausse des impayés, accroissement des charges, protection du locataire renforcée, fiscalité confiscatoire... Investir dans l'immobilier ancien est devenu au fil du temps une fausse bonne idée !

Pour inverser cette tendance, nous avons créé le Contrat Monetivia : un investissement dans la pierre qui permet, à un prix d'entrée avantageux, de s'affranchir des inconvénients de l'investissement locatif traditionnel.

Avec le Contrat Monetivia, vous achetez la nue-propiété d'un bien et bénéficiez ainsi d'une décote importante sur son prix.

Vous échappez aux lourdeurs de la gestion locative et bénéficiez d'un cadre fiscal attractif.

Vous faites un investissement éthique en permettant à des personnes âgées de vivre plus sereinement leurs dernières années.

Désormais, vous profitez d'une solution innovante, performante et sécurisée pour investir dans l'ancien.

p2_visuel



Titre <div class="c-page__title has-label--large"><div class="c-label">acheteur</div>Une solution sécurisée</div>

Contact Investisseurs : 01 86 95 74 24 / contact@monetivia.com